



CERTIMMO 78

34, avenue Marcel Perrin
95540 MERY-SUR-OISE

Tél : 01 34 24 97 65

contact@certimmo95.fr

Mr [REDACTED]

Dossier N° 22-11-2261 #SU

Attestation de surface habitable

Désignation de l'immeuble

Adresse : 9, rue Jean-Pierre Timbaud
95140 GARGES LES GONESSE
Référence cadastrale : AO / 175
Lot(s) de copropriété : Sans objet N° étage : Sans objet
Nature de l'immeuble : Maison individuelle
Étendue de la prestation : Parties Privatives
Destination des locaux : Habitation
Date permis de construire : Non communiquée



SCP
Thierry PLOUCHART
Aurore SIA
Cécile GAUTRON
Commissaires de Justice Associés
25, rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
Tél. : 01 34 72 60 60

Désignation du propriétaire

Propriétaire : Mr [REDACTED] - 9, rue Jean-Pierre Timbaud 95140 GARGES LES GONESSE

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Qualité du donneur d'ordre :

Identification :

Identification de l'opérateur

Opérateur de mesurage : Christian BRONDY

Cabinet de diagnostics : CERTIMMO 78
34, avenue Marcel Perrin -95540 MERY-SUR-OISE
N° SIRET : 444 221 675 00036

Compagnie d'assurance : AXA N° de police : 10755853504 Validité : DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Réalisation de la mission

N° de dossier : 22-11-2261 #SU

Ordre de mission du : 17/11/2022

Document(s) fourni(s) : Aucun

Commentaires : Néant



www.agendadiagnostics.fr

Chaque cabinet est juridiquement et financièrement indépendant.
SAS au capital de 7 624 € - SIRET : 444 221 675 00036 - APE : 7112B





Cadre réglementaire

- Article R156-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : Règles dimensionnelles
- Arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière
- Articles 2 et 3 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs

Nota : Sauf indication contraire, l'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

Limites du domaine d'application du mesurage

Les surfaces mentionnées ont fait l'objet d'un lever régulier et la superficie habitable est conforme à la définition de l'article R111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation. Les mesures ont été réalisées à l'aide d'un mètre ruban et d'un télémètre laser, sur la base du bien tel qu'il se présentait matériellement au jour de la visite, et sont délivrées sous réserve du respect des affectations de surfaces conformément au permis de construire.

Synthèse du mesurage

<p>Surface habitable : 120,72 m² <i>(cent vingt mètres carrés soixante douze décimètres carrés)</i> Surface des annexes : 33,66 m² - Surface non prise en compte : 23,44 m²</p>

Résultats détaillés du mesurage

LOCAUX	Commentaires	Surfaces habitables	Surfaces des annexes	Surfaces NPC «
Maison principale Sous-sol Pièce 1	Sous-sol		13,90 m ²	
Maison principale Sous-sol Buanderie	Sous-sol		9,11 m ²	
Maison principale Sous-sol Garage	Garage			14,65 m ²
Maison principale Sous-sol WC	Hauteur < 1,80 m			1,31 m ²
Maison principale Sous-sol Pièce 2	Sous-sol		10,65 m ²	
Maison principale Sous-sol Escalier	Marches et cage d'escalier			2,61 m ²
Maison principale RDC Séjour		23,31 m ²		
Maison principale RDC Séjour	Hauteur < 1,80 m			1,34 m ²
Maison principale RDC Salle à manger		15,02 m ²		
Maison principale RDC Dégagement		1,64 m ²		
Maison principale RDC WC		0,97 m ²		
Maison principale RDC Cuisine		8,02 m ²		
Maison principale RDC Escalier	Marches et cage d'escalier			3,53 m ²
Maison principale 1er étage Palier		6,16 m ²		
Maison principale 1er étage Chambre 1		8,87 m ²		
Maison principale 1er étage Salle d'eau avec wc		3,11 m ²		
Maison principale 1er étage Chambre 2		13,92 m ²		
Maison principale 1er étage Salle de bains avec wc		5,88 m ²		
Maison principale 1er étage Chambre 3		14,43 m ²		
Maison principale 1er étage Chambre 4		10,28 m ²		
Maison principale 1er étage Chambre 5		9,11 m ²		
(1) Non prises en compte	SURFACES TOTALES	120,72 m²	33,66 m²	23,44 m²



Dates de visite et d'établissement de l'attestation

Visite effectuée le **17/11/2022**

État rédigé à MERY-SUR-OISE, le 18/11/2022

Signature de l'opérateur de mesurage



Cachet de l'entreprise



CERTIMMO78

34, avenue Marcel Perrin
95540 MERY-SUR-OISE

Tél : 01 34 24 97 65

SIRET : 444 221 675 00036 - APE : 7112B

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

Annexes

Plans et croquis

- Planche 1/3 : Maison principale - RDC
- Planche 2/3 : Maison principale - 1er étage
- Planche 3/3 : Maison principale - Sous-sol

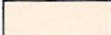
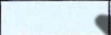
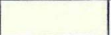
Légende					
	Surface privative		Surface non prise en compte		Surface annexes



PLANCHE DE REPERAGE USUEL		<i>Adresse de l'immeuble:</i>	9, rue Jean-Pierre Timbaud 95140 GARGES LES GONESSE
<i>N° dossier:</i> 22-11-2261			
<i>N° planche:</i> 1/3	<i>Version:</i> 1 <i>Type:</i> Croquis		
<i>Origine du plan:</i> Cabinet de diagnostic		<i>Bâtiment - Niveau:</i>	Maison principale - RDC

Document sans échelle remis à titre indicatif

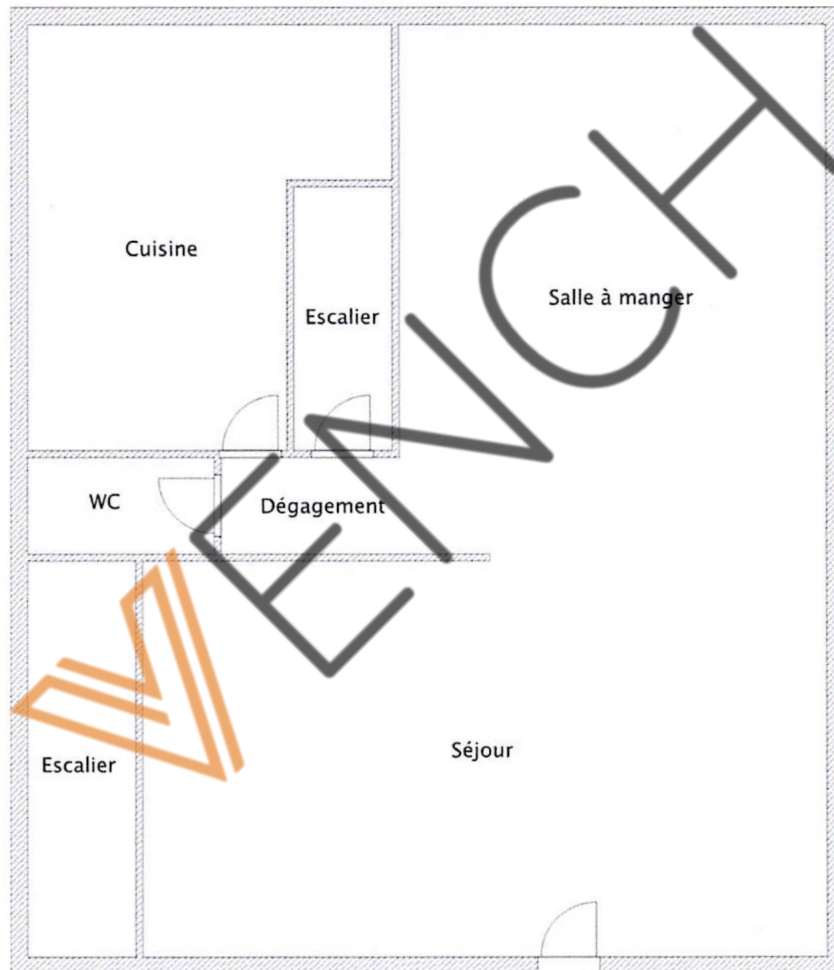




PLANCHE DE REPERAGE USUEL		<i>Adresse de l'immeuble:</i>	9, rue Jean-Pierre Timbaud 95140 GARGES LES GONESSE
<i>N° dossier:</i> 22-11-2261			
<i>N° planche:</i> 2/3	<i>Version:</i> 1 <i>Type:</i> Croquis		
<i>Origine du plan:</i> Cabinet de diagnostic		<i>Bâtiment-Niveau:</i>	Maison principale - 1er étage

Document sans échelle remis à titre indicatif

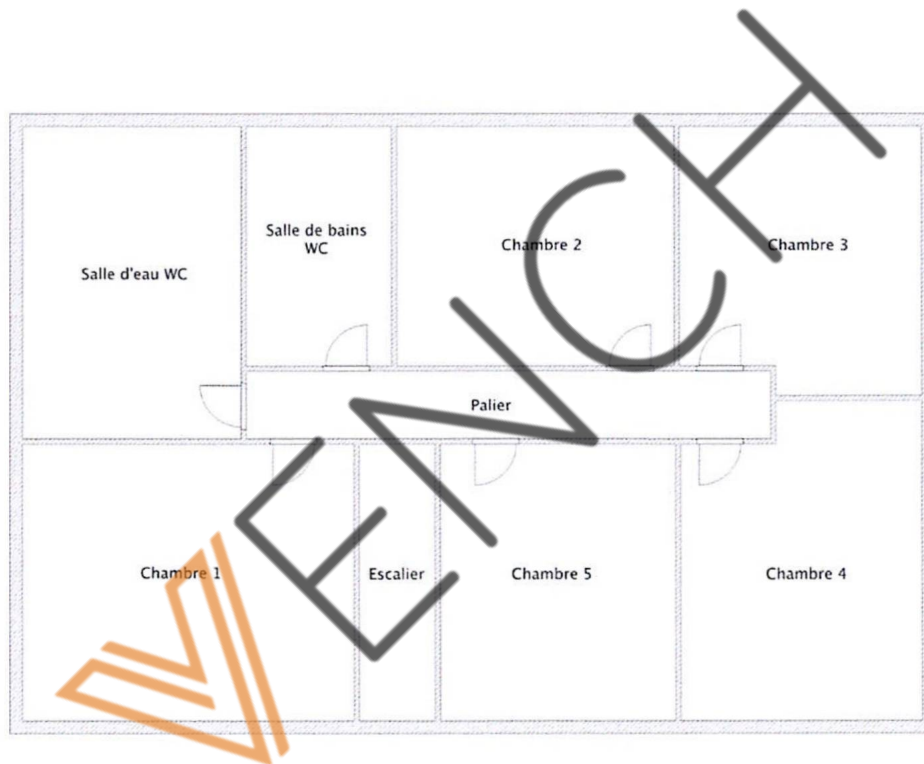
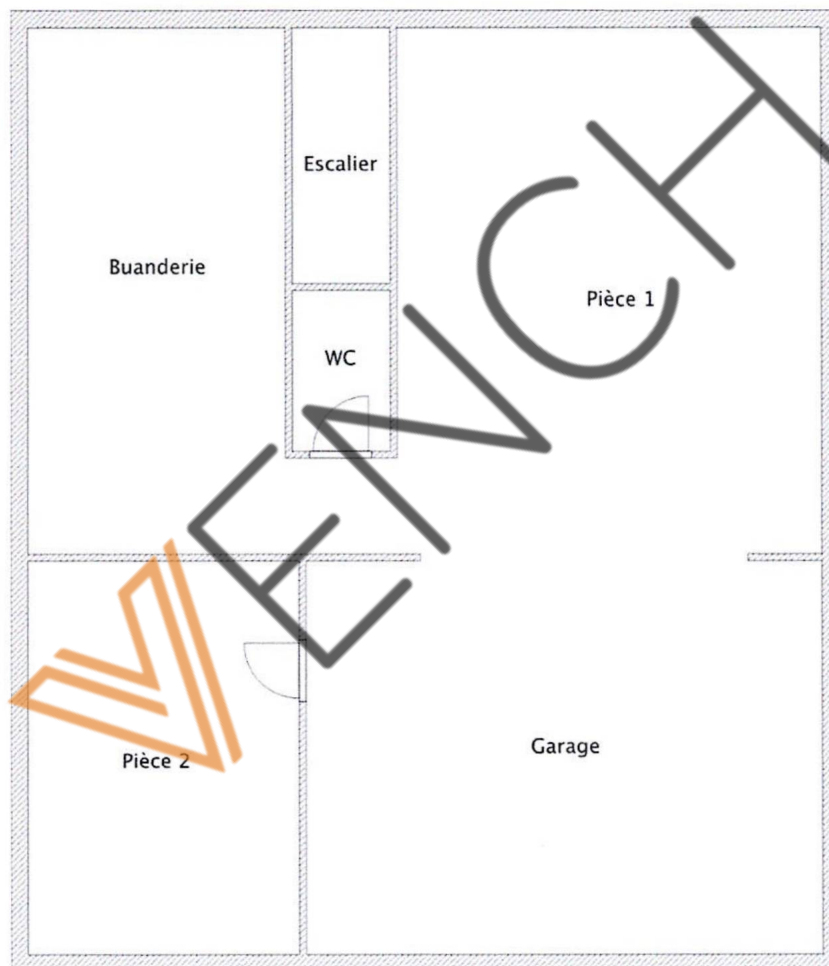




PLANCHE DE REPERAGE USUEL	<i>Adresse de l'immeuble:</i> 9, rue Jean-Pierre Timbaud 95140 GARGES LES GONESSE
<i>N° dossier:</i> 22-11-2261	
<i>N° planche:</i> 3/3 <i>Version:</i> 1 <i>Type:</i> Croquis	
<i>Origine du plan:</i> Cabinet de diagnostic	<i>Bâtiment - Niveau:</i> Maison principale - Sous-sol

Document sans échelle remis à titre indicatif





Attestation d'assurance

RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE



ATTESTATION

AXA France ARD, atteste que :
CERTIMMO78
 Madame Audrey BUNEL
 Ibis boulevard Cotte
 95880 ENGHEN LES BAINS

Bénéficiaire du contrat n° 10755853504 souscrit par AGENDA France garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat.

Ce contrat a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271-1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés :

- Repérage listes A et B, constitution de DAPP et de DTA, évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, repérage liste C, repérage avant travaux immeubles bâtis, examen visuel après travaux de retrait de matériaux et produits contenant de l'amiante, dans tout type de bâtiment et plus généralement dans tout type d'ouvrage ou d'équipement de génie civil. (Amiante AVEC mention)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP), parties privatives et parties communes
- Repérage de plomb avant travaux
- Etat de l'installation intérieure d'électricité, parties privatives et parties communes
- Etat de l'installation intérieure de gaz.
- Diagnostic termites avant vente, parties privatives et parties communes
- Repérage de termites avant travaux
- Etat parasitaire - Diagnostic Mérule
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) tous types de bâtiments
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) avant et après travaux
- Réalisation des attestations de prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées
- Conseil et Etude en rénovation énergétique sans mise en oeuvre des préconisations
- Réalisation de bilans thermiques. thermographie infrarouge
- Mesurage loi Carrez
- Mesurage surface habitable - Relevé de surfaces
- Plans et croquis à l'exclusion de toute activité de conception
- Relevé de cotes pour la réalisation de plans d'évacuation et constat visuel de présence ou non de pertes coupe-feu dans les immeubles d'habitation
- Fiche de renseignement Immeuble PERVAL / Bien
- Etat des lieux locatif
- Constat logement décent
- Prêt conventionné - Pêt à taux zéro - Normes d'habitabilité
- Détermination de la concentration en plomb dans l'eau des canalisations
- Installation de détecteurs de fumée
- Diagnostic télétravail
- Diagnostic de performance numérique
- Constat sécurité piscine
- Attestation d'exposition des formations argileuses au phénomène de mouvement de terrain différentiel
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA)
- Etat des risques et pollutions (ERP)
- Millièmes de copropriété, tantièmes de charges
- Assainissement autonome
- Assainissement collectif
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux d'habitation ou recevant du public

Garantie RC Professionnelle : 3 000 000 C par sinistre et par année d'assurance et par Cabinet.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au delà des limites ci-dessus conditions du contrat auquel ci-dessus se réfère.
 Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger des lieux que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée

La présente attestation est valable pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} janvier 2023, sous réserve du paiement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Etabli à PARIS LA DEFENSE, le 23 décembre 2021, pour la Société AXA



AXA France IARD SA

Société anonyme au MHE* 02 2H 79? 029 Ioro*
 Siège social : 312, T. r. d'Alsace de F. Arche n° 92727 N°W44 frtlex 722 057 463 RC.5 Nanterre r.
 Immatriculation au R.C.S. de Nanterre n° 338 300 000
 Opération d'assurance : TVA n° FR 213 361 C C&I sauf pour la g. jntiat portée par AXA A» stance

1/1